

CHARTRE DU RESEAU CADENCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Agglopolys souhaite à travers le réseau Cadences structurer, consolider et mettre en réseau l'enseignement musical sur son territoire, afin de favoriser l'accès au plus grand nombre (enfants, adolescents, adultes) à un enseignement de qualité et diversifié. A travers ce dispositif, la collectivité contribuera au maintien de l'animation locale ainsi qu'au rayonnement du territoire.

Trois grands axes :

Structurer l'offre d'enseignement musical sur le territoire:

- harmoniser les 2^{er} cycles d'enseignement sur l'ensemble du réseau
- favoriser une complémentarité des offres de formation (passerelles entre les écoles, couverture de l'ensemble des esthétiques musicales, méthodes pédagogiques diverses)
- travailler à l'application du projet pédagogique du réseau au sein de son établissement
- mutualiser le recrutement d'enseignants qualifiés
- appliquer les grandes orientations définies dans le schéma communautaire

Faciliter l'accès de tous à l'enseignement musical:

- donner une meilleure lisibilité à la formation adaptée aux adultes en promouvant l'offre de l'Harmonie de Blois
- favoriser et développer les actions de sensibilisation musicale en temps scolaire et périscolaire, existantes ou en projet sur le territoire
- renforcer les liens avec la pratique amateur notamment par l'émergence de projets fédérateurs

Pérenniser la vie musicale par la formation et l'animation locale:

- moyens humains : participer à la réflexion sur le soutien à la professionnalisation et la sécurisation des salariés (formation continue, convention collective, mutualisation, incitation à passer les concours de la FPT)
- moyens matériels : participer à la mutualisation des ressources : locaux, instruments, partitions (banque de matériel, centre de ressources...),
- action culturelle : participer à l'animation culturelle de son territoire à travers des auditions, des concerts et aux projets communs du réseau